

Compte rendu Commission thématique érosion, ruissellement et inondation

2 février 2024

Salle du conseil Mairie d'Auxi-le-Château

Membres présents :

Prénom Nom	Structure
Patrick CRESTOT	Président de la commission thématique érosion, ruissellement et inondation CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche
Albert LEBRUN	Elu à la Chambre d'Agriculture du Pas de Calais
Bertrand BODDAERT	Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais
Céline FONTAINE	CPIE Vallées de l'Authie et de la Canche
Yann LANCIAUX	OFB 62
Loïc HAVET	OFB
Marie-Françoise LEPERS	Elue à la Chambre d'Agriculture de la Somme
Mélanie LEVY	Fédération départementale de chasse du Pas-de-Calais
Lucile REGNIEZ	Chargée de mission à Ternois Com
Emilie DORGE	Chargée de mission à CC Territoire Nord Picardie
Michel DUVAL	Elu à Ternois Com
Justine LIEUBRAY	Fédération départementale de chasse de la Somme
Olivier CHOPIN	Auddicé environnement

Ordre du jour :

1. Introduction
 - a. Présentation de l'évaluation environnementale
2. Présentation des dispositions

Pièce jointe au compte rendu :

- Présentation Power-Point

Relevé de décision en italique.

Ouverture de la réunion, M. Crestot remercie les participants de leur présence et présente l'ordre du jour.

1) Introduction

Pas de remarques

2) Présentation des dispositions

Disposition 31 à 36 :

Pas de remarques.

Disposition 37 :

Il faut s'intéresser à l'ensemble des sources de pollution, autant les nitrates que les antibiotiques.

Disposition 38 :

.

Disposition 24 :

Quelle est la portée réglementaire de cette disposition ?

→ On ne peut agir que sur les IOTA et les ICPE.

Disposition 25 à 29 :

Pas de remarques.

Disposition 30 :

Il est important d'avoir un accompagnement dans la mise en place des solutions fondées sur la nature.

Modification du début de la disposition en direct sur le diapo.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Crestot remercie les membres de la commission et clôture la séance.